

d'examiner le *Bobcat*. Je suppose que jamais véhicule blindé n'a été autant examiné que le *Bobcat*, mais depuis dix ans qu'on en parle, tout ce que nous avons, c'est la note à payer.

Un collègue me signale que les États-Unis et le Royaume-Uni possèdent maintenant leurs propres véhicules. Je n'en sais rien, mais il est bien évident que le véhicule canadien ne leur plaît pas. Il me semble également qu'il ne sert à rien d'essayer de l'attribuer dans un sens politique à l'ancien gouvernement libéral et au dernier gouvernement conservateur. L'affaire est complètement loupée, et c'est ce genre de choses qui porte les gens à se demander ce que vaut le ministère de la Production de défense.

A propos de ce ministère, j'aurais un cas particulier à exposer ce soir, mais comme il est encore à l'étude, je vais m'en abstenir. Il s'agit d'une entreprise qui a été adjugée dans ma région, ce qui m'a convaincu que la Production de défense n'est pas le meilleur des ministères; mais cette affaire du *Bobcat* est vraiment incroyable. Nous bricolons depuis dix ans pour mettre au point un véhicule blindé à l'intention des troupes canadiennes, et les derniers résultats indiquent qu'il ne vaut pas encore grand-chose. Je ne m'étonne pas que les Américains et les Anglais ne soient pas pressés de recourir à nos inventions et à nos réalisations, si c'est ainsi que les choses se passent.

Nous n'avons jamais eu d'explication très nette à ce sujet, et il me semble que le ministre devrait nous renseigner. Nous avons dépensé des millions de dollars pour ce programme. Je ne doute pas qu'il ait créé de l'emploi, mais pas beaucoup, parce qu'il n'y a qu'environ 20 prototypes. Mais une bonne partie des montants a été affectée au matériel, ce qui a dû donner du travail à certains ingénieurs et à une petite partie du personnel de la *Canadian Car Company* à Montréal. Nous devrions, sans doute, recevoir quelque explication du ministre avant d'adopter ses crédits.

Il me semble aussi que le ministre devrait nous donner de plus amples renseignements sur les problèmes que posent les avions, lorsqu'il s'agit de vendre les nôtres à certains de nos alliés dans le cadre du programme de défense. Il est tout à fait évident que le CL-44 est un bon appareil, mais il n'a pas encore trouvé beaucoup d'acheteurs à des fins de défense parmi les autres pays. Je voudrais en savoir la raison, surtout en ce qui concerne cet avion. En effet, si on le produisait en plus grande quantité, Montréal, désavantagé à cause du DC-9 en bénéficierait. Je m'y intéresse, en outre, parce que cet avion avait été adapté pour notre aviation, et je crois qu'il est en service.

Nous devrions être mieux renseignés sur la tâche dévolue au ministère quand il s'agit d'obtenir des contrats de vente pour cet avion, et je voudrais aussi savoir quel montant le ministère a pu affecter à l'avion-coussin—vous savez, ce modèle qui ressemble à une soucoupe volante—ainsi qu'à l'hydrofoil; je serais curieux d'apprendre s'il existe quelque programme prévoyant la participation financière du ministère de la Production de défense au service de recherches et de mise au point. Sauf erreur, nous avons fait des essais avec les hydrofoils, depuis les expériences dans ce sens de Casey Baldwin en Nouvelle-Écosse, il y a 30 ans environ. Mais si l'on agit comme dans le cas du *Bobcat*, je nous vois encore bricoler avec les hydrofoils en l'an 2000.

J'aborderai maintenant la question du Conseil national de recherches et du rôle qu'il joue en tant que chef de file dans le domaine scientifique. J'ai ici un article rédigé par M. W. P. Thompson et intitulé «Le nombre de professeurs d'université: besoins et perspectives». M. Thompson, ancien recteur de l'université de la Saskatchewan, a écrit un ouvrage intitulé «Études scientifiques supérieures dans les universités canadiennes» qui a été publié en 1963 par l'*University of Toronto Press*. Cet article doit paraître dans la livraison de décembre du bulletin de l'Association canadienne des professeurs d'université. Je n'ai pas l'intention d'en verser de longs passages au compte rendu, mais M. Thompson nous dit, en substance, que notre programme d'études supérieures en vue de l'obtention de diplômes, notamment le doctorat, dans le domaine des sciences sociales et des lettres est dans une situation désespérée. C'est tout simplement incroyable qu'un pays où tant d'étudiants fréquentent les universités compte si peu de diplômés dans ces domaines. Cet article renferme un tableau indiquant le nombre de thèses de doctorat sur divers sujets dans les différentes universités canadiennes en 1960-1961. L'un des points intéressants c'est qu'en sciences, 151 thèses ont été acceptées; en médecine, en agriculture et en génie—qui compte aussi parmi les sciences—il y en a eu 53. Mais en sciences sociales, il n'y en a eu que 68 et seulement 51 en lettres.

Il n'est pas de mise de faire ici un plaidoyer en faveur des sciences sociales et des lettres, mais je soutiens que même le nombre de thèses en biologie, chimie, géologie, mathématiques et physique, soit 151, est très faible. Le Conseil national de recherches a besoin d'être plus encouragé qu'il ne l'est actuellement, afin d'élargir son programme. Je sais que le ministre a laissé entendre que tel serait le cas; mais dans quelle mesure, quel